Association Nationale des Réservistes de l'Infanterie

**_Bulletin de Liaison n°126_**
**_- 2ème Trimestre 2006 -_**

ISSN 1256-7329 - 12, rue Marie Laurencin 75012 PARIS Tél : 01 43 47 40 16
CCP 20 274 - 78 L PARIS - http://anorinfanterie.free.fr

EDITORIAL

## L'ESPRIT FANTASSIN

L'Infanterie est une Arme, mais c'est aussi un esprit.

Cet esprit Fantassin est le nôtre et au travers de nos subdivisions de l'Arme, il est caractéristique de l'Infanterie française.

Issu d'une longue tradition, marquée par d'innombrables faits d'armes, il constitue pour nous une ardente exigence et doit être le fondement de l'excellence nécessaire des combattants des deux cents derniers mètres.

Afin de le perpétuer, il est essentiel pour notre Infanterie de recruter et de former les nouvelles générations de fantassins, de les entraîner et de faire vivre les Traditions. Notre rôle de réserviste est d'y contribuer de toutes nos forces, aussi bien pour l'active que pour la réserve.

A une époque où l'on ne veut plus parler de « gros bataillons », on ne peut néanmoins négliger l'importance du nombre des nouvelles recrues. C'est un fait que, dans l'ensemble de l'armée de Terre, il n'est recruté et formé chaque année que cent officiers de réserve issus directement du civil sans expérience militaire. Est-ce réellement suffisant ?

Nos Anciens auraient-ils pu, par exemple, encadrer la Résistance avec un tel recrutement ?

Pour ce qui est de nous, dans le cadre associatif, il est essentiel d'accroître nos effectifs et l'avenir de l'ANORI passe par le recrutement de nouveaux adhérents et leur fidélisation. Le maître mot doit donc être « recruter ». Chacun de nous doit s'y attacher concrètement.

Au plan général des réserves, la loi du 18 avril 2006 modifiant la loi de 1999 sur les réserves apporte des nouveautés positives, même si elle ne répond pas à toutes nos aspirations. En tout cas, il est désormais bien écrit dans l'article premier de la loi que les associations de réservistes peuvent bénéficier du soutien de la Nation et il conviendra de voir cette volonté du législateur se traduire dans les faits. Nous serons aussi attentifs à la préparation des textes réglementaires d'application de la nouvelle loi.

L'attribution par arrêté du ministre de la Défense de l'inscription « AFN 1952-1962 » au Drapeau de l'Ecole militaire d'Infanterie de CHERCHELL, suite à une initiative de l'ANORI, est un honneur pour notre Arme et son Ecole. Qu'il soit rendu hommage à tous ceux qui dans nos rangs y ont été formés et ont ensuite combattu en AFN. Nous sommes fiers d'eux, comme nous sommes fiers d'être Fantassins.

Poursuivons dans la voie que nous trace l'esprit Fantassin.

VIVE L'INFANTERIE !

Lieutenant-colonel (R) Patrice FICHET
Président de l'ANORI

## Un aspect méconnu de l'Infanterie : la Cynophilie

Photo : D. CHAPPEY

Mieux faire connaître l'Infanterie dans toute sa diversité est l'une des missions que s'assigne l'ANORI. C'est dans ce cadre qu'elle a organisé le 11 juin 2006, en liaison avec l'Association des réservistes de Paris et l'Association des Amis du Musée de l'Infanterie, une conférence qui a été prononcée par le lieutenant-colonel Christian DEUWEL, chef de corps du 132ème bataillon cynophile de l'armée de Terre.

Le titre de cette conférence était « le 132ème BCAT et la cynophilie militaire : organisation et missions ». Après avoir évoqué l'historique de ce corps, le seul de l'armée française à avoir inscrit sur son drapeau sa devise « un contre huit » par décision de l'empereur Napoléon Ier pour sa brillante conduite face à un ennemi très supérieur en nombre, le lieutenant-colonel DEUWEL a présenté la structure de son bataillon, décrit les formations et qualifications de ses personnels et exposé les aspects spécifiques à la cynophilie (sélection et achat des chiens, dressage). Il a ensuite expliqué les missions des unités cynophiles et leurs savoir-faire, avant de répondre à de multiples questions.

La conférence a atteint son but en faisant connaître un aspect des missions de l'Infanterie au service de toutes les armes, armées et services publics de sécurité. Les participants (officiers, sous-officiers de réserve et d'active, auditeurs de l'IHEDN, membres d'amicales militaires (dont le général VERLOT, président de la Fédération Nationale des Amicales de Chasseurs à pied, alpins et mécanisés, et le colonel MONNEVEUX, ancien chef de corps du 132ème BCAT), mais aussi des épouses) ont ainsi pu mesurer combien les spécialités de l'Infanterie apportent à l'ensemble de la défense.

Photo : D. CHAPPEY

A l'issue de la conférence, un employeur, qui cherchait à recruter un moniteur de cynophilie, s'est adressé au lieutenant-colonel DEUWEL pour lui demander s'il pouvait lui indiquer des candidats quittant le service actif. Ainsi, c'est aussi une contribution à la reconversion qu'a apportée l'ANORI.

Le défilé du 14 juillet 2005 avait permis au grand public de découvrir la beauté du 132ème BCAT. Grâce à cette conférence, les participants ont pu comprendre son utilité et son efficacité et apprécier les perspectives d'avenir de cette spécialité.

## L'Ecole Militaire de Spécialisation de l'Outre-Mer et de l'Etranger

par le Général ROISIN, commandant l'EMSOME
et Père de l'Arme des Troupes de Marine

Héritière du CMIDOME[1], devenu organisme de formation du CoFAT[2] en 1999, installée à Rueil Malmaison depuis 2003, l'EMSOME assure la mise en condition du personnel désigné pour une affectation de courte ou longue durée hors de métropole et participe à la préparation opérationnelle des unités engagées outre-mer et à l'étranger. De plus, le général commandant l'EMSOME exerce la responsabilité de « père de l'arme des troupes de marine », cette école est leur maison mère.

**La politique de formation de l'EMSOME.**
Les exigences du service OME imposent la compréhension des milieux socioculturels incluant la connaissance des caractéristiques géographiques, historiques, économiques et géopolitiques. Le rôle de l'école consiste à favoriser l'acquisition des **principes comportementaux** et du **savoir être** adaptés à l'environnement dans lequel le militaire accomplira sa mission. Cet aspect concourt directement à la capacité opérationnelle des formations stationnées outre-mer et à l'étranger.
La politique de formation repose sur les directives de préparation opérationnelle de l'armée de Terre et sur l'expérience accumulée par l'école (40 destinations traitées ou veillées en 2005) enrichie de l'étude des enseignements tirés après chaque mission ou opération.

**La formation d'adaptation à l'outre-mer et à l'étranger.**
Les jeunes cadres de l'armée de Terre, ayant vocation au service hors de métropole ou volontaires pour y servir, suivent une formation d'adaptation (une semaine pour les sous-officiers, deux semaines pour les officiers) permettant d'acquérir une connaissance suffisante des différents milieux humains et physiques de l'outre-mer français et des pays et régions dans lesquels la France entretient une présence militaire.

L'école dispense également un enseignement s'adressant aux officiers, sous-officiers et militaires du rang de l'armée de Terre, mais aussi des autres armées et de la gendarmerie à l'occasion de stages d'adaptation au titre d'une affectation dans une formation du service militaire adapté ou d'une mission de coopération militaire et de défense. Des stages spécifiques sont par ailleurs proposés aux attachés de défense et aux chefs de corps des formations stationnées outre-mer. De plus, tout militaire affecté pour une mission de longue durée (2 ou 3 ans) au sein d'une formation des forces peut participer à une journée d'information sur le territoire de destination. Les conjoints des militaires mutés sont également invités à assister à cette information.

Une large part de l'activité des instructeurs est consacrée à la mise en condition opérationnelle des unités avant une projection, en mission de courte durée (4 mois). Enfin, l'école participe à l'information destinée aux hautes autorités civiles et militaires en mission d'inspection dans les zones ou pays traités par l'EMSOME.

La formation est assurée par les instructeurs militaires, officiers ou sous-officiers, affectés à l'école, recrutés pour leur expérience du service hors de métropole acquise par de nombreuses missions, par des officiers experts de questions géopolitiques appartenant à des organismes militaires traitant de ces domaines (l'OTAN, le terrorisme, la coopération militaire et de

[1] CMIDOME : centre militaire d'information et de documentation sur l'outre-mer et l'étranger.
[2] CoFAT : commandement des organismes de formation de l'armée de terre.

défense..), mais aussi par des universitaires, chercheurs ou journalistes, à la compétence reconnue, chargés de conférences à l'école.

**Les troupes de marine en 2006.**
Constitués à l'origine pour tenir garnison outre-mer, les troupes de marine sont aujourd'hui fortes de 18 000 hommes et femmes, organisés en 36 régiments ou bataillons, dont la moitié est stationnée hors de métropole. La vocation de l'arme des troupes de marine est la priorité pour le service outre-mer et à l'étranger.

Seule arme au sein de l'armée de Terre qui regroupe des métiers différents : infanterie, blindés, artilleurs et transmetteurs, qui s'appellent marsouins ou bigors (ces derniers sont des marsouins qui tirent au canon). Une des neuf brigades interarmes de l'armée de Terre est constituée quasi exclusivement de marsouins et bigors, la 9ème brigade légère blindée d'infanterie de marine dont l'état-major est stationné à Nantes. Les autres régiments « colo » appartiennent à la 11ème brigade parachutiste (Toulouse), à la 2ème brigade blindée (Orléans), à la 6ème brigade légère blindée (Nîmes) ou à la brigade de forces spéciales terre (Pau). Les régiments qui appartiennent à la 9ème BLBMa et à la 6ème BLB entretiennent un mode d'action spécifique, l'amphibie, qui donne lieu à une formation et à des entraînements particuliers.

Les autres régiments ou bataillons stationnés outre-mer et à l'étranger font partie des forces pré positionnées dans nos départements, territoires ou collectivités d'outre-mer ainsi que dans les pays liés à la France par des accords de défense . Ils arment majoritairement les formations du service militaire adapté (SMA) qui offre à la jeunesse de nos départements d'outre-mer une formation professionnelle acquise en milieu militaire.

Tous sont unis autour d'un symbole unique : l'ancre d'or, marque d'un style propre dont les traits essentiels sont une fraternité d'arme, une faculté d'adaptation et une culture de l'autre (celui qui vit, pense et croit différemment et que l'on côtoie à chaque mission).

**La culture « coloniale ».**
La culture coloniale, celle des « bâtisseurs d'empire » d'hier, anime l'EMSOME à plusieurs titres, d'abord par la responsabilité de « père de l'arme » du général commandant l'école, gardien des traditions de l'arme des troupes de marine, héritière des troupes coloniales. Le personnel de cette arme cultive toujours cet état d'esprit de nos anciens, cette aptitude à s'intéresser et comprendre l'autre, reposant sur la connaissance, sur la curiosité, sur la faculté d'adaptation et sur l'étude des récits de nos illustres prédécesseurs. L'école participe à entretenir ces liens non seulement avec nos frères d'armes africains mais aussi avec ceux d'autres continents. Si aujourd'hui les relations avec nos alliés européens se sont multipliées (Allemagne, Royaume Uni, Pays-Bas, Autriche, Grèce), les liens qui nous unissent à nos frères d'armes africains sont le fruit de cette histoire commune. L'école accueille ainsi régulièrement des délégations ou des stagiaires étrangers à Rueil Malaison.
Les troupes de marine ayant vocation à servir prioritairement outre-mer et à l'étranger, c'est donc logiquement que le personnel de l'EMSOME est issu majoritairement, mais sans exclusive, de cette arme.

Dans cet esprit, l'école est chargé de l'organisation annuelle des commémorations des combats de Bazeilles, à Fréjus les 31 août et 1er septembre ainsi qu'au village de Bazeilles dans les Ardennes en septembre.

A l'instar des autres armes, les TDM s'adossent désormais à cette école qui devient leur maison mère. Les TDM sont une composante de l'armée de Terre, avec une identité forte et un style qui lui est propre fait d'une fraternité d'arme entretenue par des rapports humains simples et chaleureux entre compagnons d'arme, d'une faculté d'adaptation, issue de l'histoire et d'expériences opérationnelles réitérées, d'une culture de l'autre, perpétuant l'aptitude à nouer des contacts avec les populations côtoyées et gagner leur confiance.

**Un succès pour l'ANORI**
**L'inscription « AFN 1952-1962 » accordée au**
**Drapeau de l'Ecole militaire d'Infanterie de CHERCHELL**

L'arrêté du ministre de la Défense du 19 novembre 2004 avait attribué l'inscription « AFN 1952-1962 » à 236 drapeaux et étendards des formations et services des armées françaises, mais dans la liste des emblèmes ainsi honorés ne figurait pas celui de l'Ecole militaire d'Infanterie de CHERCHELL.

C'est pourquoi le lieutenant-colonel (R) Patrice FICHET, président de l'ANORI, avait adressé le 14 mars 2005 une requête à Mme Michèle ALLIOT-MARIE, ministre de la Défense, afin que le Drapeau de cette Ecole, qui forma des milliers d'officiers et de sous-officiers de réserve qui encadrèrent ensuite les unités de l'Armée française en AFN, reçoive lui aussi cet honneur, d'autant, qu'implantée sur le sol algérien, lieu même des combats, l'Ecole de CHERCHELL avait vu des élèves tomber sous les plis de son Drapeau lors de leur formation.

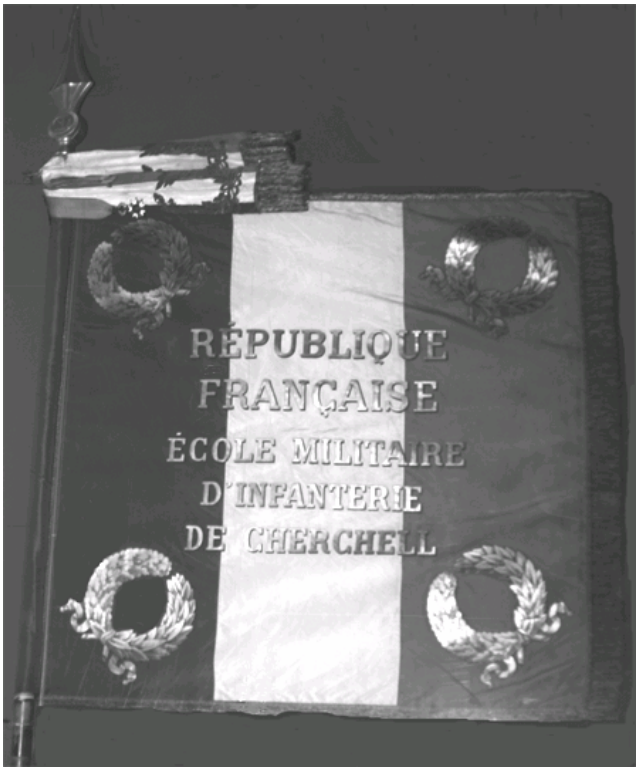


Après le renouvellement de cette demande, une insistance tenace et les interventions de parlementaires et d'associations amies, le ministre de la Défense a accédé à cette demande et, par son arrêté du 11 janvier 2006 (publié au bulletin officiel des armées du 30 janvier 2006), l'arrêté du 19 novembre 2004 a été modifié pour inclure dans la liste des emblèmes recevant l'inscription « AFN 1952-1962 » l'Ecole militaire de l'Infanterie de CHERCHELL.

Cette Ecole, notre Ecole, ses cadres et ses élèves, ainsi que leurs morts, avaient bien mérité cet honneur.

Il reste maintenant à procéder effectivement à l'inscription sur le Drapeau, qui est conservé au Musée de l'Infanterie à Montpellier, et à célébrer cet événement à la gloire de tous les Fantassins qui ont eu l'honneur de servir sous ce Drapeau.

Que tous ceux qui ont appuyé la démarche de l'ANORI, MM. AESCHLIMANN, BOURG-BROC, CARAYON, FIDELIN et KOSSOWSKI, députés, et M. CARLE, sénateur, qui sont intervenus auprès du ministre ou lui ont posé des questions écrites à ce sujet, l'UNOR, l'ANRAT, l'Union Nationale des Combattants et la Fédération Nationale des Amicales des Chasseurs à pied et alpins et mécanisés, qui ont manifesté au ministre leur soutien à cette mesure, en soient sincèrement remerciés.

**Honneur à l'Infanterie et à son Ecole !**

**Le site internet de l'ANORI est opérationnel !**

**http://anorinfanterie.free.fr**

Nouveau moyen de communication de l'Association Nationale des Réservistes de l'Infanterie, http://anorinfanterie.free.fr vous informe sur l'association, ses buts et ses activités, mais aussi sur l'Infanterie et les réserves. Notamment, vous y trouverez le programme d'activités mis à jour en permanence. Désormais, vous pouvez aussi joindre l'ANORI par courriel à : anorinfanterie@free.fr

## Des témoignages de fantassins combattants d'Algérie : Une mission pour écrire une histoire vécue.

Dans le cadre de la convention signée le 26 janvier 2006 entre l'Office Natonal des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONAC) et l'UNOR, l'ANORI a un rôle à jouer dans l'une des actions conjointes retenues pour mettre en œuvre cet important partenariat.

Il s'agit de contribuer à la collecte nationale de témoignages oraux d'anciens combattants de la guerre d'Algérie. Pour ce faire, il est demandé à tous les membres de l'ANORI qui ont participé à ce conflit et qui sont disposés à apporter leur témoignage, de se manifester auprès du président de l'ANORI, afin qu'il soient proposés à l'ONAC pour être interviewés.

Les témoignages doivent être des récits du vécu de la vie et des combats en Algérie. Le but n'est pas de retracer ce qui est écrit dans les livres consacrés à la guerre d'Algérie, mais de recueillir la réalité de ce qui s'est passé sur le terrain, l'histoire de chacun durant ces années. Il est en effet important que l'on sache toute la place qui a été prise par les réservistes dans ce conflit et de ne pas laisser le monopole de l'écriture de l'histoire à des organisations partisanes dont les buts n'ont rien à voir avec les nôtres. Pour l'ANORI, comme pour l'UNOR, il n'est pas question de repentance. L'ANORI est fière de ses combattants et de leur œuvre.

Fantassins combattants d'Algérie, apportez votre témoignage. Faites acte de volontariat pour raconter votre vécu. Ecrivez au président de l'ANORI : lieutenant-colonel Patrice FICHET – 33, rue du Maréchal Joffre – 92700 COLOMBES ou sur anorinfanterie@free.fr

## Un Fanion du 93ème RI à l'Historial de la Vendée

Le 25 janvier 2006, dans les salons du Sénat, au cours d'une cérémonie en présence de M. MEKACHERA, ministre délégué aux Anciens Combattants, ancien des 93ème et 137ème RI, le colonel (H) VASSILIEFF a remis à M. RETAILLEAU, sénateur, président du conseil général de la Vendée, le fanion de la 5ème compagnie du 93ème RI, qu'il détenait depuis la guerre d'Algérie, afin qu'il soit exposé à l'Historial de la Vendée (qui sera inauguré sous peu) et perpétue ainsi le souvenir de ce régiment qui fut longtemps stationné à la Roche sur Yon, avant de servir en Algérie, de venir en garnison en région parisienne et finalement d'être un régiment de réserve. Le lieutenant-colonel (R) FICHET y représentait l'UNOR et l'ANORI.

Cet événement se tenait dans le cadre de la remise aux Musées de la Vendée des souvenirs du 93ème RI que détenait l'Amicale régimentaire que préside le lieutenant-colonel (H) RAJOELISON.

La présentation de ces pièces de collection et de mémoire constituera un élément du lien Armée-Nation et du devoir de mémoire du département de la Vendée, qui garde un vif attachement à ses deux régiments de tradition, le 93ème et le 137ème RI (le régiment de la tranchée des baïonnettes).

A cette occasion, il est rappelé que le ministre de la défense, dans sa réponse à la question écrite n° 65276 (parue au JO – Assemblée Nationale – Questions du 19 juillet 2005), a donné son accord de principe pour que les objets et documents des salles d'honneur des régiments dissous qui sont remisés dans les écoles d'armes puissent être confiés en dépôt aux villes sur les territoires desquels ces régiments étaient implantés, « pour autant que leur exposition s'effectue dans des conditions dignes de leur passé ».

Les villes qui souhaitent mettre en valeur ce patrimoine doivent adresser leur demande à la direction de la mémoire, du patrimoine et des archives (DMPA) du ministère de la défense, qui, après étude du dossier, élaborera une convention. Mme ALLIOT-MARIE a indiqué qu'elle ne pouvait « qu'encourager le dépôt de collections militaires auprès d'une collectivité locale, car il constitue un symbole fort d'ouverture des armées vers le monde civil et de renforcement du lien entre la nation et ses forces armées ».

Photo : Benoît de Cambourg / Conseil général de le Vendée

Le colonel VASSILIEFF, à gauche, reçoit les remerciements de M. RETAILLEAU, président du conseil général de la Vendée, en présence de M. MEKACHERA, ministre délégué aux Anciens Combattants.

## Réunion des associations de réservistes de l'armée de Terre à la DRAT

Le 10 mars 2006, le général DE QUATREBARBES, délégué aux réserves de l'armée de Terre, a réuni les présidents des associations nationales d'armes et de spécialités de l'armée de Terre, ainsi que de la FNASOR, pour faire le point sur la situation des réserves.

Cette réunion s'est ouverte sur un exposé du général DE QUATREBARBES sur l'état actuel de l'armée de Terre, dont il a souligné qu'elle se trouvait à une période charnière et qu'elle devait faire face à une équation financière difficile, car, si elle représente 80% des effectifs des troupes dur le terrain, elle ne se voit consacrer que 24% du budget de la défense.

Il a également fait remarquer qu'elle jouait un rôle d'« ascenseur social » important puisque 50% de ses officiers proviennent du corps des sous-officiers, lequel est constitué aussi pour moitié d'anciens militaires du rang.

Après avoir indiqué qu'en 2005, 6 500 jeunes étaient passés par les préparations militaires et que 1 500 avaient suivi une formation initiale du réserviste (FMIR), le général DE QUATREBARBES a demandé aux réservistes d'être des ambassadeurs de l'armée de Terre, car elle a besoin de l'appui de tous et des réseaux pour faire passer son message.

Le colonel GUILLEMET a ensuite fait une présentation sur les réserves insistant sur le passage à 100 UIR en 2008 pour être en ligne avec le concept d'emploi des réserves et annoncé la création d'états-majors de crise (dans un de ses précédents bulletins, l'ANORI avait également émis une proposition très proche). Il a précisé que les axes d'effort de la direction de gestion 2006 portaient sur la poursuite de l'effort de fidélisation, la conduite d'une politique plus volontariste de signature d'ESR avec les nouveaux « disponibles », la poursuite du recrutement à partir du civil et le contrôle des durées d'emploi des anciens d'active ayant atteint des grades terminaux (colonels et adjudants-chefs). Il a aussi tenu à souligner que désormais l'armée de Terre savait recruter des militaires du rang, ce qui est prouvé par la progression des signatures d'ESR pour ces grades, avant d'indiquer que chaque année il n'était possible de recruter que cent jeunes officiers venant du civil.

Le point a également été fait sur les formations, et le budget, avant que M. DA COSTA SOARES fasse un exposé sur la protection sociale, qui a été un des points marquants du débat parlementaire lors de l'examen du projet de loi modifiant la loi de 1999 sur les réserves. Suite au vote de cette loi, de nombreux textes réglementaires devront être pris.

Un exposé sur les perspectives de la réserve citoyenne a également été fait.

## Information sur le Train et la Logistique et assemblée générale de l'ANRAT

Le 11 mars 2006, les présidents des associations membres de l'Association Nationale des réserves de l'Armée de Terre (ANRAT), les administrateurs et les délégués régionaux de l'ANRAT se sont retrouvés à Tours au sein des écoles de la Logistique et du Train pour une journée d'information à l'occasion de laquelle se sont également tenus l'assemblée générale annuelle et un conseil d'administration de l'ANRAT.

Accueillis par le général GENTRIC, commandant les écoles de la Logistique et du Train, les participants ont entendu un exposé présentant les missions et les activités des écoles. Ils ont aussi pu visiter le Musée du Train et des équipages militaires sous la direction du lieutenant-colonel (R) LABBE, son conservateur, qui remplit cette fonction dans le cadre de son ESR.

Les réunions internes de l'ANRAT ont permis d'adopter le rapport moral et les comptes de l'exercice 2005, d'élire un vice-président « Jeunes » (le lieutenant F-L. BOUCHER, artilleur) et d'entériner la création d'un club des lieutenants (dont le président est le lieutenant B. DUCHATELET, cavalier) qui rassemblera sur une base volontaire les jeunes officiers membres des associations nationales. Il a été confirmé l'organisation d'un dîner débat au Sénat le 18 octobre 2006 et le ravivage de la Flamme par l'ANRAT le 17 octobre 2006. Il est à noter que les propositions contenues dans l'article intitulé « une nécessité pour les réservistes : renforcer le sentiment d'appartenance à l'Infanterie » publié dans le n°125 (1er trimestre 2006) du bulletin de l'ANORI ayant rencontré certaines préoccupations du Commandement, il est envisagé que les associations nationales organisent des journées d'information sur leur armes respectives pour les réservistes servant dans les régiments.

Enfin, il a été indiqué que le Bureau de l'ANRAT devra être renouvelé à la fin de cette année et que le président passera le relais à cette occasion. Un appel à candidatures a été fait pour pouvoir procéder en décembre à une élection entre des candidats expérimentés et aptes à conduire les actions de l'ANRAT en respectant l'égalité entre les associations membres et en assurant l'indépendance de l'ANRAT vis-à-vis du Commandement dans une nécessaire bonne entente, afin de toujours mieux servir les réserves et la défense.

# La réserve du 27ème BCA

**La réserve opérationnelle:**

La nouvelle réserve a pour vocation de renforcer, dès le temps de paix, les capacités opérationnelles de l'armée professionnelle, sur le territoire national, à l'étranger ou sur les théâtres d'opérations extérieurs.
D'une réserve sous entraînée, sous équipée et sous employée (pour ne pas dire non employée), nous sommes passés à une autre dimension avec une composante à part entière de l'outil de défense de la Nation. Comme dans tous les corps de l'armée de terre, elle est organisée en deux entités:

- une unité organique: UIR / Unité d'Intervention de Réserve (5ème compagnie pour le 27)
- des compléments individuels - missions majeures

Ces derniers, diplômés ORSEM pour les officiers, renforcent la cellule commandement lors d'exercices importants (Aurige, Janus, Centac,…) et lors d'opérations particulières sur le territoire national (G8, …) ou en OPEX . Egalement, "spécialistes sur mesure" ils sont aptes à satisfaire les besoins non pourvus en permanence tels que linguistes, informaticiens, formateurs pour les préparations des concours et examens, intervenants JAPD, encadrement de préparations militaires, chefs de détachement haute montagne …

Issus de toutes les catégories socioprofessionnelles, parfaitement intégrés et passionnés, ils sont de véritables professionnels à temps partagé, dont le volontariat est à souligner. Ils mettent leurs compétences au service du Bataillon en y consacrant la disponibilité que permettent leurs activités professionnelles et situations familiales. Jonglant avec leur double vie et les emplois du temps, ils sacrifient une partie de leurs loisirs pour les 5 à 120 jours d'activités militaires que permet la législation, voire en bénévolat lorsque la totalité des journées du contrat ESR (Engagement à Servir dans la réserve) est consommée.

Disponibles pour leur unité avec une bonne anticipation (ce qui explique une gestion fine de la planification), cadres et Chasseurs ont montré leur aptitude à participer à de nombreuses missions opérationnelles dont: STATERE, G8 (sur le terrain pour les compléments individuels et en base arrière pour la 5ème Cie), sécurisation des cérémonies du 60ème anniversaire du débarquement en Normandie (compléments individuels avec l'état major du GTIA et une section organique employée comme section d'intervention sur VAB). De plus, des postes de cadres et militaires du rang sont systématiquement proposés lors des départs en OPEX ou MCD. Ces séjours de longues durées, même s'ils ne touchent qu'un faible effectif (11 personnes tout de même en 2004), permettent d'asseoir un socle de compétences d'une importance capitale. Quatre mois en opération équivalent à plusieurs années de formation d'un réserviste en métropole. Nombre d'entre eux ont ainsi participé à des OPEX ou MCD sur des emplois très variés tels que radiographistes, conducteurs, cuisiniers, chefs de groupes, officiers de liaison, officiers traitant en état major, interprètes … au Liban en 99/2000, Bosnie en 2001, Norvège, Angleterre, Mayotte et Réunion en 2002, Nouvelle Calédonie en 2003, Sénégal en 2004, Côte d'Ivoire en 2004/2005 et Kosovo en 2006.

L'organisation de l'instruction est pilotée par le "bureau opération instruction" du Bataillon qui veille à ce que les cursus de formation soient compatibles avec les difficultés liées au temps partagé. La formation dispensée, essentiellement sur des instructions de week-end, vise à donner à chacun les savoir-faire nécessaires à l'accomplissement des missions "MICAT" (Missions Communes de l'Armée de Terre) et au renfort des compagnies professionnalisées en spécialistes (tireurs délite, conducteurs PL et VAB, …).

La mise au D.U.O d'une section d'instruction hors compagnie permet de s'affranchir du pré-requis de la formation initiale avant de passer à la formation opérationnelle. Cette formation initiale peut ainsi s'inscrire sur un rythme différent, sans contrainte supplémentaire pour l'UIR. Cette section (1-7-7) offrant d'autres centres d'intérêt, peut être armée par des personnels expérimentés ayant terminé leur temps en compagnie et pouvant ainsi s'orienter vers une deuxième carrière.

Un rendez-vous annuel pouvant servir de contrôle opérationnel est bloqué sur un des ponts du mois de mai au camp de Chambaran. Pour cette année c'est l'exercice Gentiane de la 27ème Brigade d'Infanterie de Montagne qui servira de cadre à celui-ci; l'ensemble de ses unités devant fournir une section de réserve au format "PROTERRE". Elles participeront aux 13 jours de la manœuvre en assurant des missions liées au contrôle de zone pour lesquelles elles sont formées.

Détachement 5°Compagnie du 27°BCA.

**La politique de recrutement:**
Bien qu'à effectif complet, mis à part quelques spécialistes santé, le Bataillon doit continuer ses efforts de recrutement. Dans le même temps, la professionnalisation, corollaire de la suspension du service national a considérablement tari le principal vivier. Il a donc fallu faire preuve d'imagination: identifier les relais, créer ou développer les réseaux relationnels, améliorer l'attractivité et recruter des jeunes voulant contribuer à la défense de leur pays sans pour autant faire une carrière militaire.

Quelles que soient leurs motivations, que ce soit pour accomplir un acte de civisme, pour découvrir un environnement nouveau et original, rechercher ces relations vraies et cette cohésion que l'on ne retrouve pas forcément dans le milieu civil, il nous a fallu présenter de façon innovante l'image de la nouvelle réserve et informer sur la diversité des parcours possibles.
3 cibles s'offrent à nous:
- les engagés en fin de contrat.
- les civils françaises et français de la "génération JAPD" nés après le 31/12/1978, ayant fait ou non une préparation militaire.
- les anciens appelés du contingent.

Pour les engagés en fin de contrat il est aisé, avec l'aide des commandant d'unités d'active, du Directeur des Ressources Humaines et du bureau reconversion de les contacter avant leur retour à la vie civile. Leur volontariat sera d'autant plus grand que les contacts actives/réserves seront importants et réguliers. Cela peut d'ailleurs être un excellent indicateur d'intégration de la réserve dans son unité.

S'agissant des jeunes issus du civil, il convient de cibler l'éventail de leurs motivations sachant que recruter, intégrer, former et surtout fidéliser cette nouvelle population constitue un véritable défi.

Même s'il est incontestable que c'est en direction de ces deux catégories que doivent porter nos efforts, il n'en reste pas moins qu'une immense ressource subsiste et nous est encore garantie pour quelques années : les anciens appelés. Les derniers n'ont en effet rendu leur paquetage que fin 2001 et les vocations se réveillent parfois tardivement.

Le bataillon a donc mis en place une "mini cellule de recrutement réserve" sur la base d'une équipe motivée, sensibilisée aux relations humaines, ayant le "chic et l'allant", le sens du contact et l'envie de faire partager une passion. Ces "commerciaux", cadres ou Chasseurs, parfaitement au fait des textes régissant la nouvelle réserve et rompus aux techniques modernes et multimédia sont chargés de l'organisation de présentation en milieu civil, de faire vivre un site internet et de rencontrer la presse locale; aidés en cela par un bureau reconversion/recrutement du corps très impliqué.

**Les secrets de la réussite du 27 ?**

Tout d'abord, au moment de la restructuration des réserves en 1997, l'impulsion donnée par le Chef de Corps, le Colonel de Lardemelle fut primordiale. D'entrée de jeu, la réserve a été associée à toutes les activités, d' instruction, de vie courante ou de cohésion. Des liens serrés furent tissés et l'intégration fut rapide.

Toujours à l'écoute de l'Officier Adjoint Réserve, les Chefs de Corps, chef de BOI et DRH qui se sont succédés ont tous œuvrés dans le même sens et nous ont, en particulier, aidés à battre en brèche les images éculées issues de l'héritage culturel de l'ancienne réserve sélectionnée. Plus particulièrement, un pas supplémentaire a été franchi l'an dernier par le Colonel Palasset avec l'envoi d'une dizaine de personnel sur l'opération Licorne en Côte d'Ivoire. Au delà de la motivation des personnels concernés, c'est l'ensemble de la réserve qui s'en trouve grandie, reconnue et motivée.

Les moyens mis en place et les relations personnelles entre cadres bien ancrées, il restait à développer chez les réservistes l'adhésion aux valeurs, enjeux, culture et tradition du corps. Cela s'est fait dans le temps pour arriver aujourd'hui à une osmose active/réserve que l'on peut qualifier d'exceptionnelle. Pour s'en convaincre il suffit de noter l'augmentation régulière du taux d'activité qui témoigne de l'intérêt des réservistes pour les activités proposées et la prise de conscience de l'active pour leur emploi.

Faisant preuve de professionnalisme et de disponibilité, la réserve du 27ème BCA est reconnue et considérée. Sa complémentarité lui permet de se positionner comme une composante à part entière qui apporte un renfort apprécié à l'accomplissement des missions du Bataillon, quels que soient les circonstances et les théâtres d'opération.

Lieutenant-Colonel Buttard
Officier Adjoint Réserve du 27ème BCA

## *La SAINT MAURICE 2006 : trois journées de célébrations*

*En 2006, l'ANORi poursuivra fidèlement la célébration de la Saint Maurice, patron des Fantassins.*
*Le programme sera le suivant :*

- ***vendredi 15 septembre 2006** à 18h30 : ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe*
- ***samedi 16 septembre 2006** (horaires à préciser) :*
  - *cérémonie à la plaque des Préparations Militaires au Fort Neuf de Vincennes*
  - *célébration de la Sidi Brahim et cérémonie de passation du Drapeau unique des Chasseurs à pied au Château de Vincennes*
  - *buffet de cohésion avec la Fédération Nationale des Amicales de Chasseurs à pied, alpins et mécanisés*

- ***dimanche 17 septembre 2006** à 11h00 : Messe en hommage aux Morts de l'Infanterie, présidée par Mgr LE GAL, évêque aux Armées françaises, en la Chapelle de l'Ecole Militaire à Paris*

## Pour enrichir les collections du Musée de l'Infanterie

Conformément à ses statuts, l'ANORI a notamment pour but de « promouvoir l'Arme de l'Infanterie » et d' « assurer le devoir de mémoire spécifique à l'Infanterie et la perpétuation des traditions de l'Arme ». Une des façons de remplir cette mission est de soutenir le Musée de l'Infanterie, en le faisant connaître, en incitant les militaires d'active et de réserve, mais aussi tout le public, à le visiter, et en oeuvrant à enrichir ses collections.

A propos de ce dernier point, c'est un devoir pour tous les fantassins de rechercher des objets, des documents, des ouvrages, propres à figurer dans le Musée ou dans son Centre de Documentation.

Certes, il est parfois difficile sentimentalement de se séparer de souvenirs (ou de demander à d'autres de le faire), mais trop souvent de tels objets disparaissent ou sont endommagés, par exemple dans le cadre d'un déménagement ou, pire, en cas de décès. Remettre ces objets au Musée de l'Infanterie, c'est s'assurer qu'ils seront conservés dans de bonnes conditions et qu'ils ne pourront être vendus ou échangés. Le fait d'entrer dans les collections d'un Musée de l'Etat les rend inaliénables.

Différentes possibilités sont offertes pour confier pièces et documents à un Musée.

La première formule est le don. Il s'agit de donner les pièces au Musée qui en devient le propriétaire.

Une autre modalité est le legs, qui provoque la remise et qui transfère de même la propriété des pièces au Musée, mais seulement à la mort du donateur. Ses volontés doivent figurer dans son testament (un notaire rédigera de façon adéquate un tel document).

On peut aussi confier les pièces au Musée sous la forme d'un dépôt. Dans ce cas, les objets sont remis au Musée qui se voit transférer leur garde, en assure la conservation et, si besoin est, la restauration, mais le déposant en garde la propriété et peut révoquer le dépôt et reprendre les objets concernés.

Enfin, il existe une autre solution, celle du fonds privé. Le donateur confie les objets au Musée où ils sont considérés comme dépôt et ils ne deviennent un don qu'à la mort du donateur. Cette formule permet de réserver sa décision et constitue pour la famille une orientation sur les souhaits du défunt quant au sort des objets.

Dans toutes ces formules, il est d'usage que les cartels de présentation des objets exposés portent la mention « don, legs, dépôt, fonds privé de …(nom du donateur) », sauf décision contraire de la part de ce dernier, qui peut aussi mettre comme condition à ses dons, legs, dépôts ou fonds privés une telle mention.

En confiant au Musée de l'Infanterie des pièces de collection, les Fantassins et leurs amis contribuent à la conservation du souvenir de ceux qui servirent ou servent encore au sein de l'Arme et enrichissent le patrimoine de l'Infanterie, lui permettant de rayonner encore plus.

Au sein de l'ANORI, c'est le 1ère classe Denys CHAPPEY, qui a la charge d'œuvrer à la collecte d'objets, de documents et d'ouvrages au profit du Musée de l'Infanterie.

On peut le contacter :

- à son adresse : 60, rue du Poteau – 75017 PARIS
- par téléphone : 06 07 31 89 65
- par télécopie : 01 42 27 22 59
- ou à l'adresse électronique de l'ANORI : anorinfanterie@free.fr

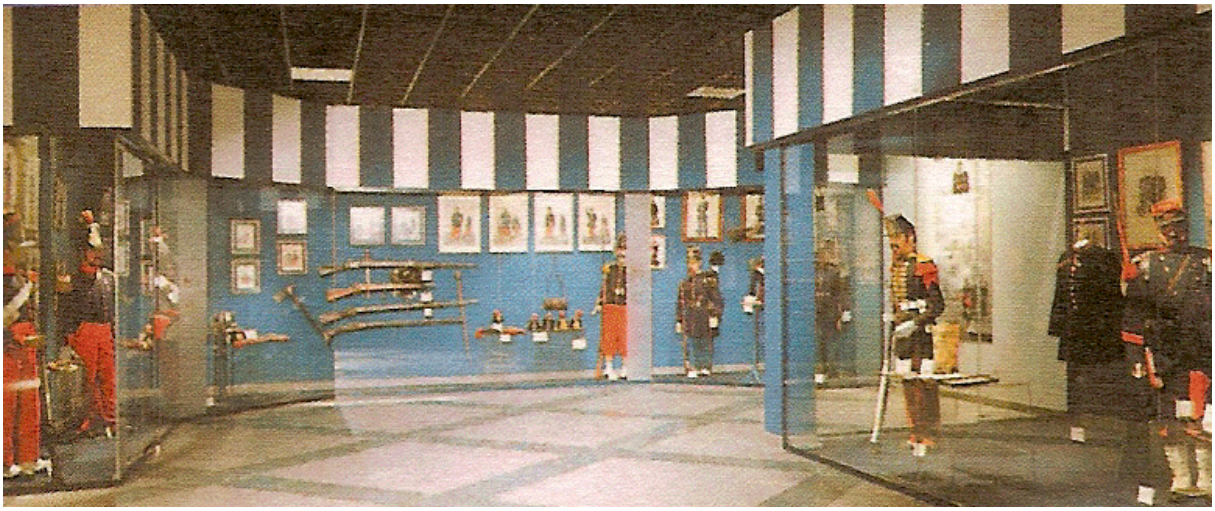

## Activités de l'ANORI

Représenter les réservistes de l'Infanterie, faire rayonner l'Arme sont deux missions essentielles de l'ANORI. Pour les remplir, elle est présente dans nombre de réunions, de manifestations et de cérémonies. Depuis le début de l'année, elle a été représentée :

**Janvier 2006 :**

- le 09 janvier 2006, à la cérémonie de présentation des vœux des forces armées au Président de la République, au Palais de l'Elysée, par le 1ère classe CHAPPEY,
- le 09 janvier 2006, à la cérémonie des vœux de la Fédération Nationale des Amicales de Chasseurs à pied, alpins et mécanisés, par les lieutenants-colonels FICHET, PRIEUR, BADOIS et ORSINI,
- le 17 janvier 2006, au conseil d'administration de l'Association des Amis du Musée de l'Infanterie, à Montpellier, par le lieutenant-colonel FICHET et le colonel GREINER,
- le 17 janvier 2006, à la réception des vœux du ministre de la défense et du ministre délégué aux Anciens Combattants, à l'Institution Nationale des Invalides, par le lieutenant-colonel PRIEUR et le 1ère classe CHAPPEY,
- le 23 janvier 2006, au cocktail offert par M. Christian PIOTRE, secrétaire général pour l'administration du Ministère de la Défense, à l'occasion de la nouvelle année, en l'Hôtel national des Invalides, par le lieutenant-colonel FICHET,
- le 25 janvier 2006, au Sénat, à la remise par le colonel VASSILIEFF à M. RETAILLEAU, président du conseil général de la Vendée, du fanion de la 5ème compagnie du 93ème RI (régiment longtemps en garnison en Vendée) pour l'Historial de la Vendée, par le lieutenant-colonel FICHET,
- le 26 janvier 2006, au Sénat, à la réception annuelle de l'UNOR, par les lieutenants-colonels FICHET et PRIEUR, le général LEGRIER, les colonels BIGOT, DALLEAU, IRLINGER, LHERMITTE, MARTIN et REVAULT D'ALLONNES, le lieutenant BOLVIN et le 1ère classe CHAPPEY,
- le 27 janvier 2006, à l'Etat-Major des Armées, à la réunion de préparation de la session d'hiver de la CIOR, par le lieutenant-colonel FICHET,
- le 27 janvier 2006, à la réunion du Bureau national de l'UNOR, par le lieutenant-colonel FICHET et le colonel LHERMITTE,

**Février 2006 :**

- le 03 février 2006, en la cathédrale Saint-Louis des Invalides, à la messe d'hommage solennel au colonel CHATEAU-JOBERT, commandeur de la Légion d'Honneur, compagnon de la Libération, par le lieutenant-colonel FICHET et le colonel DALLEAU,
- le 04 février 2006, à la journée du « Conseil des Départements » de l'Union Nationale des Combattants, que préside le colonel DALLEAU, par le lieutenant-colonel FICHET et le colonel RESPAUT,
- le 05 février 2006, en la cathédrale Saint-Louis des Invalides, à la messe de l'UNC en mémoire de tous les soldats « Morts pour la France », par le lieutenant-colonel FICHET et le lieutenant ARVEILLER,
- le 10 février 2006, à la réunion du comité opérationnel de l'UNOR, par le lieutenant-colonel FICHET et les colonels LHERMITTE et REVAULT D'ALLONNES,
- le 15 février 2006, au colloque « le modèle nucléaire français : enjeux civils et militaires » organisé par l'Association Nationale des Auditeurs Jeunes de l'Institut des Hautes Etudes de Défense Nationale, par le lieutenant-colonel FICHET,

**Mars 2006 :**

- le 10 mars 2006, à la réunion d'information des associations nationales de l'Armée de Terre à la DRAT, par le lieutenant-colonel FICHET et les colonels BLOCK et LHERMITTE,
- le 10 mars, à la réunion du bureau de l'ASUNOR, par le lieutenant-colonel FICHET, le colonel REVAULT D'ALLONNES et le chef de bataillon PERNELLE,
- le 11 mars 2006, à Tours, aux Ecoles de la Logistique et du Train pour une journée d'information et pour la réunion de l'assemblée générale et du conseil d'administration de l'ANRAT, par le lieutenant-colonel FICHET, le chef de bataillon PERNELLE, le lieutenant-colonel PRIEUR et les colonels BLOCK et LHERMITTE,
- le 13 mars 2006, à la réception donnée dans les salons de l'Hôtel de Ville par le Maire de Paris en l'honneur des Réservistes par les lieutenants-colonels FICHET, PRIEUR, BADOIS, TAULEMESSE et ORSINI, les colonels BIGOT, BLOCK et FRONTEAU, le chef de bataillon PETER, le capitaine BOYER, le sous-lieutenant ANDRE, ls sergents-chefs BUECHER et RABENATOANDRO et le caporal RABIA,
- le 17 mars 2006, au séminaire de la Fondation Robert SCHUMAN et du Secrétariat Général de la Défense Nationale sur « la gestion des crises en Europe », par le lieutenant-colonel FICHET,
- le 17 mars 2006 à la cérémonie du ravivage de la Flamme par la FNASOR et l'AOR des Hauts de Seine, par les lieutenants-colonels FICHET, PRIEUR et BADOIS, le colonel BIGOT, le chef de bataillon PERNELLE et le lieutenant BIOCHE,
- le 22 mars 2006, à la cérémonie du ravivage de la Flamme par l'Association des Réservistes de Paris, par les lieutenants-colonels FICHET, PRIEUR et ORSINI, le colonel BIGOT, le lieutenant ARVEILLER et le 1ère classe CHAPPEY,
- le 27 mars 2006, à la cérémonie du ravivage de la Flamme par la Fédération Nationale du Train, l'Association des Officiers de réserves du Train de la région de Paris et l'Association des sous-officiers de réserve du Train en Ie de France, par les lieutenants-colonels FICHET et PRIEUR, le colonel BIGOT et le 1ère classe CHAPPEY,
- le 31 mars 2006, à la réunion du conseil d'administration de l'Action Sociale de l'Union Nationale des Officiers de Réserve, par le lieutenant-colonel FICHET, les colonels REVAULT D'ALLONNES, IRLINGER et MARTIN et le chef de bataillon PERNELLE,
- le 31 mars 2006, à la réunion du Bureau National de l'UNOR, par le lieutenant-colonel FICHET, les colonels LHERMITTE et MARTIN et le chef de bataillon PERNELLE

**Le Prix Littéraire Raymond Poincaré à**
**« Fantassins sous la Mitraille » de Pierre JENOUDET**

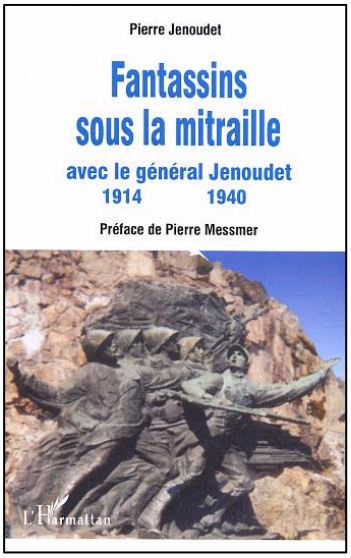


Le 26 janvier 2006, dans le cadre de la réception des vœux de l'Union Nationale des Officiers de Réserve, le prix littéraire Raymond POINCARE a été remis au colonel Pierre JENOUDET pour son livre « Fantassins sous la mitraille avec le général JENOUDET 1914 – 1940 » (Editions de l'HARMATTAN – 32 EUR).

Cet ouvrage, dont le bulletin de l'ANORI a rendu compte dans son numéro 123 du 2ème trimestre 2005, est consacré à l'héroïsme et à la ténacité des fantassins et particulièrement à ceux du 152ème RI en 1914 – 1918 et à ceux de la 1ère Division d'Infanterie Motorisée en 1940, qui servirent sous les ordres du général JENOUDET, père de l'auteur.

Il s'agit d'un livre qui doit se trouver dans la bibliothèque de tout fantassin.

# L'ANORI et ses Membres

**NOUVEL ADHÉRENT :**

Colonel Robert BONIONI, ancien chef de corps du 46ème RI, président de l'Amicale du 46ème RI.

**MEMBRES BIENFAITEURS :**

- 1ère Classe Claude CAPOMASI
- Lieutenant-colonel Paul PRIEUR
- Lieutenant-colonel Pierre-Louis HUOT
- Chef de bataillon Guy PETER
- Lieutenant Jean-Pierre DUBLED
- Colonel Maurice FRONTEAU
- Sergent-chef Jean MAHE
- Colonel Hugues DALLEAU
- Capitaine Jacques BOYER
- Capitaine Jean-Michel GRUNBERG
- Caporal Jean RABIA
- Sous-lieutenant Cyril ANDRE
- Colonel Raphaël JEAN-CHARLES
- Colonel Richard MORAND
- Chef de bataillon Michel PERNELLE
- Lieutenant Michel-Maurice ARVEILLER
- Sergent-chef Thierry GOURLOT

**DANS LES ASSOCIATIONS :**

A.A.M.I. :

Lors de l'assemblée générale du 14 mars 2006 de l'Association des Amis du Musée de l'Infanterie a été annoncée la nomination en tant que délégué général de cette association du colonel Michel GREINER, administrateur de l'ANORI. Le 1ère classe Denys CHAPPEY, trésorier de l'ANORI, a été pour sa part confirmé dans ses fonctions de délégué à la promotion. Tous les vœux de l'ANORI les accompagnent pour le succès de leurs missions.

UNOR :

Durant le conseil d'administration de l'Union nationale des officiers de réserve, qui s'est tenu le 1er avril 2006, ont été renouvelés dans leurs fonctions :

- le lieutenant-colonel Patrice FICHET, secrétaire général,
- le chef de bataillon Michel PERNELLE, trésorier général,
- le colonel Philippe MARTIN, secrétaire général adjoint.

Le colonel Philippe LHERMITTE, président de l'ANRAT, est également membre de droit du bureau de l'UNOR.

**Note de lecture**

## Mourir à Saint-Loup
***de Jean Paul TRICOIRE***

*(Publibook – 14, rue des Volontaires 75 015 PARIS – prix : 18 EUR – frais de port 4 EUR + 0,50EUR par livre)*

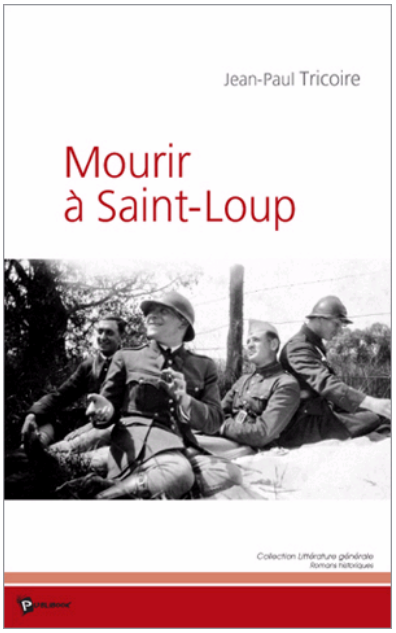


Ancien chef de corps du 24ème RI, fonctions dans lesquelles il a rencontré les Anciens Combattants du régiment, le Général TRICOIRE a tenu à leur rendre hommage en écrivant leur histoire de la campagne 1939-1940.

Il a choisi la forme d'un roman racontant la vie durant cette période d'un lieutenant de réserve mobilisé et de ses deux conquêtes féminines. Outre la trame romanesque fictive, le roman se base sur une recherche historique dans les archives du Service historique de l'armée de Terre et sur le recueil de témoignages de combattants du 24ème RI.

Avec simplicité, mais avec précision, ce livre met en valeur le courage des soldats de 1939-1940, trop souvent ignorés voire méprisés, alors que, notamment, les fantassins du 24ème RI méritent bien le titre de « combattants de l'honneur » pour leur comportement héroïque.

Retraçant ce que furent la vie et les combats d'un officier de réserve retrouvant le régiment dans lequel il avait effectué son service militaire pour y servir en tant qu'officier de liaison , ce qui permet de décrire l'ensemble des engagements du 24ème RI, l'ouvrage du général TRICOIRE fait appréhender la réalité des combats et rendre justice aux centaines de milliers de soldats français qui se sont battus avec détermination, ont su porter des coups et arrêter l'ennemi avant de succomber sous la force supérieure de la machine militaire allemande, ayant ainsi accompli leur devoir jusqu'à la limite de leurs possibilités et jusqu'au sacrifice suprême. Les Fantassins d'aujourd'hui peuvent être fiers de leurs Anciens.


***ASSOCIATION NATIONALE DES RESERVISTES DE L'INFANTERIE***
***A.N.O.R.I.***

*Président* : LCL Patrice FICHET
*Vice-président* : LCL Paul PRIEUR
*Secrétaire Général* : COL Michel MANDRY
*Trésorier* : 1ère classe Denys CHAPPEY
*Présidents honoraires* : COL Maurice FRONTEAU, COL Jacques BIGOT, CBA Michel PERNELLE
Composition et mise en page du bulletin : SLT Cyril ANDRE

*Siège* : 12, rue Marie Laurencin – 75012 PARIS

Adresser la correspondance au président
Lieutenant-Colonel Patrice FICHET- 33, rue du Maréchal Joffre – 92700 COLOMBES
Site Internet : http://anorinfanterie.free.fr